

Relevé d'informations du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Ministériel (CHSCTM) du 7 juillet 2014

Représentants de la CFDT :

Emmanuelle INCEKARA (suppléante), Corinne SEVIN (experte)

1 - Nomination d'un nouveau secrétaire du CHSCTM

Suite à la démission du secrétaire du CHSCTM, le comité s'est réuni en séance plénière exceptionnelle pour élire un nouveau secrétaire. Fabrice Cardon, représentant la FSU, est élu à l'unanimité secrétaire du CHSCTM.

L'administration a rappelé l'importance du rôle du secrétaire du CHSCTM dans le fonctionnement de cette instance.

2 - Application au Maaf de l'accord-cadre du 22 octobre 2013 et de la circulaire du Premier Ministre 20 mars 2014 relatifs à la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la fonction publique.

La **CFDT** reconnaît que les modifications faites par l'administration dans le projet de note ayant pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre de cet accord, représentent une avancée importante, notamment la reconnaissance du rôle des représentants du personnel dans ce dispositif.

Cependant la **CFDT** réaffirme l'importance du rôle des CHSCT locaux dans la problématique des RPS.

Les moyens en temps alloués aux représentants du personnel ne sont toujours pas définis.

L'administration attend un nouveau décret du Conseil d'Etat sur ce point d'ici la fin août ou début septembre.

Les représentants du personnel réaffirment leur mécontentement quant à la mise en place beaucoup trop lente de cette directive et souhaitent son application effective dès la rentrée de septembre.

3 - Activité du groupe de travail du CHSCTM « accidents et incidents en situation de contrôle terrain ».

Ce groupe a travaillé sur un protocole de prise en charge des victimes d'agression au travail. Il se réunira de nouveau le 18 septembre prochain.

4 - Information sur la reconversion des enseignants Technique Comptable et Bureautique (TCB).

A la demande des représentants du personnel, le représentant de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche a donné toutes les informations concernant la reconversion professionnelle de ces enseignants. Il communiquera la liste des 59 agents concernés. Il a apporté des précisions sur toutes les démarches effectuées par l'administration pour le suivi de ces agents : formations, attestations de changement de discipline, nouvelles compétences etc..

La **CFDT** reconnaît l'implication et la transparence de l'administration sur ce processus de reconversion qui aura duré 2 années.

5 – Calendrier du CHSCTM

- **20 août** : groupe de travail sur les moyens alloués aux représentants du personnel dans le cadre des RPS.
- **18 septembre** : groupe de travail « accidents et incidents en situation de contrôle terrain »
- **16 octobre** : réunion plénière du CHSCTM.

SPAgri-CFDT : syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Pièce D002 – 78, rue de Varenne – 75007 PARIS
Tél : 01 49 55 46 83 – cfdt@agriculture.gouv.fr

Toutes nos communications, comptes-rendus des CAP et des groupes de travail, sont consultables sur notre site
<http://spagri-cfdt.agriculture.gouv.fr/>